00

RELEVE DES DECISIONS DU BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU 14 NOVEMBRE 2020

<u>Présents</u>: Mmes: Christiane CAHUZAC, Anita CORNU-CAILLAUD, Hélène LA SALMONIE, Brigitte VIAUD, Mrs Gérard CARREAU, Roland DANO, Paco DURANDEAU, Raymond GOHIER François GRIMMEISEN, Éric LIMOUZIN.

<u>Absents ou Excusés</u>: Mmes Christiane COIGNET, Claire FOUNTAINE, Mrs: José CERVERA, Régis DUPERRIER,

<u>Invités présents</u>: Mmes Laurence FREMANTEAU, Annik GAILLOT, Aurélie LAGAILLARDE et Mr Gildas TREGOUET.

C'est une réunion par « Go to meeting ». La séance est ouverte à 10h05.

APPROBATION DU RDD DU BE DU 9 JUIN 2020 :

DECISION 1

Le RDD est validé à l'unanimité des présents.

BILAN DES EPREUVES DE L'AUTOMNE avec Anita:

Sur le Championnat de France Laser Radial Homme Félix MICHELET termine 6° sur 86 coureurs.

Pour le Championnat Minime Optimist ou Kidibul au Cap d'Agde :

Océane CHINOT arrive 5° chez les filles, tandis que Killian FOLLENFANT (1° néo-aquitain) finit 23° chez les garçons.

La LVNA était représentée par 29 coureurs et 3 entraîneurs.

Au championnat de France Laser Radial Homme Clovis BRAULT a fini 17°/108 coureurs de tout âge. En Extrême Glisse et Kite :

- En F 31, Benoit MERCEUR est 2° et Armande Genevoix 3°
- En K 41, Jeanne DE KAT est 7°
- En Kite Twin Tip, Benoit GOMEZ est champion et Paul LABORDERE est 7°.

Sur l'Espoir Glisse

- En Race 120, Léa CHAPEAU est 12° et Jules BACQUEY est 10°.
- En HFW, Lou VIVENOT est Championne chez les filles, Manon Gire 8° Benoit MERCEUR est 2° et Armand GENEVOIX 4°.
- En RSFEVA, l'équipage Oscar HOLLIER Simon DE PANNEMAECKER est 3°.
- En OPEN SKIFF open, Arthur MASSONIE 12°.
- En OPEN 570, Aquitaine 1 finit 10° et Aquitaine 2 finit 12° sur 22 équipages par forte météo.

En Championnat de France Jeunes Multicoques :

- En 15.5, L'équipage Elie MARTIN-BUSSAT et Vincent CATHERINE est champion.
 - L'équipage Thomas COUERON et Raphael GRAND est 2°.
- En Nacra 15, l'équipage Clément MARTINEAU et Adèle HOVNANIAN est 4°.
- En SL 16, l'équipage Gabriel ROUX-DESSARPS et Raphaël BOISZUMAULT est champion. l'équipage Jeanne BARBEAU et Maé COTTEREAU est 4°.
- En Tyka, l'équipage Adel LARUELLE et Eliott DAUBREE est 4° l'équipage Marius PRAUD et Lou DAUFRESNES est 5°.

VALIDATION DU REGLEMENT SPORTIF 2020-2021 et SELECTIONS :

Voir le Règlement sur le site de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine : http://ligue-voile-nouvelle-aquitaine/

DECISION 2

Le Bureau valide le Règlement Sportif de la Ligue pour 2020-2021 à l'unanimité des présents.

Voir le Règlement des sélections aux championnats de France Jeunes sur le site de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine : http://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr/championnats-de-france/

DECISION 3

Le Bureau valide le Règlement des Sélections aux championnats de France à l'unanimité des présents.

POINT FINANCIER:

DECISION 4

Le CA valide la pérennisation des aides aux antennes PER pour 2021.

ORGANISATION DE L'AG ELECTIVE:

Agenda:

- 4 décembre : réception des bilans des commissions.
- 12 décembre : un CA.
- 4 janvier : envoi du nombre de représentants aux clubs.
- 16 janvier : retour des listes des représentants des clubs et aussi des listes candidates à l'élection du

prochain CA.

- 22 janvier: retour des candidatures pour l'AG de la FFVoile. Envoi des convocations et de l'ordre du jour de l'AG aux représentants des clubs.
 - 23 janvier : un BE éventuel.
 - 29 janvier : date limite pour la réception des questions écrites.
 - 30 janvier: CA de validation des comptes.
 - 2 février: envoi des tous les documents aux représentant des clubs.
 - 6 février: AG élective.
 - 7 mars: envoi de la liste des représentants de la LVNA à l'AG de la FFVoile.

Modalités des votes :

Le nombre de voix de chaque représentant est attribué par la FFVoile en fonction du nombre de licences obtenues par chaque club. Pour les procurations, un représentant peut avoir 2 représentations en plus de la sienne propre, dans le même collège. Nomination rigoureuse d'un scrutateur général (ni un président de club, ni un membre du CA, ni un représentant de club, ni un candidat à l'élection). Cette personne n'est pas dans l'obligation d'être licenciée FFVoile. Il faut aussi créer une cellule de pilotage.

C'est un scrutin de liste réduite à 16 noms, dont 40% du sexe le moins représenté (6 femmes). Pour les établissements c'est un scrutin uninominal à la majorité simple. Le CA en plus de ces 17 personnes comptera les 6 présidents des CDVs. Le président de la Ligue est élu par le CA, aussitôt après l'élection du CA, le jour de l'AG. Suit la composition du BE, proposé par le Président. Le BE doit respecter les 40% du sexe le moins représenté. Statutairement le représentant des présidents des CDVs fait partie intégrale du BE. Ce dernier est élu par bulletin secret au plus tard à l'AG et avant l'élection du CA, sous l'autorité du Secrétaire Général.

Organisation pratique: 2 solutions:

- $1-{\rm En}$ présentiel identique aux années passées, plus une société de gestion des votes par électronique.
- 2 En visio-conférence il faut un arrêté gouvernemental qui permet la tenue de l'AG à distance (les fédérations poussent dans ce sens). Pour rester dans le « raisonnable », l'AG doit se tenir en une après-midi. Ce qui nécessite des rapports courts (2 à 3 diapos par sujets). Le CA doit choisir la société qui va se joindre à nous pour les votes à distance. 2 sociétés ont été sollicitées. Une seule a répondu : Quizz box, avec un devis et le déroulé des élections, avec la présence d'un technicien à distance. C'est la société utilisée, avec de bons rendus, par la FFVoile.

DECISION 5

Le CA vote unanimement, l'organisation de l'AG à distance.

DECISION 6

Le CA choisit la société Quizz box à l'unanimité pour la gestion des votes.

DECISION 7

Le CA confirme l'AG au 6 février 2020 de 14 à 18h en visio-conférence.